

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BONAVENTURE
MUNICIPALITÉ SAINT-ELZÉAR

**AVIS PUBLIC
DE CONSULTATION ÉCRITE
SUR LE 1^{er} PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-206
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2013-148-02
DE LA MUNICIPALITÉ SAINT-ELZÉAR**

**À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER
ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES
PAR LE 1^{er} PROJET DE RÈGLEMENT 2021-206
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2013-148-02
DE LA MUNICIPALITÉ SAINT-ELZÉAR**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal, suite à l'adoption, par la résolution numéro 2021-028, lors de la séance du 8 mars 2021, du 1^{er} projet de règlement numéro 2021-206, modifiant le règlement de zonage numéro 2013-148-02 (Règlement de zonage) de la municipalité Saint-Elzéar, tiendra une consultation écrite pendant 15 jours suivant l'affichage du présent avis public, ce en conformité avec la Loi ;

QUE ce projet de règlement a pour objet et conséquence de modifier la dominance de la zone 27-L (Loisir extensif) afin qu'elle devienne la zone 27-V (Villégiature) ;

QUE ce projet de règlement vise les personnes habiles à voter de la zone concernée 27-L et des zones contiguës suivantes : 26-F et 28-L ;

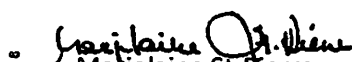
QU'IL sera possible d'en faire la consultation au bureau de la municipalité Saint-Elzéar aux heures ordinaires de bureau, sur le site web de la municipalité Saint-Elzéar à l'adresse suivante : www.saintelzear.net ou peut être expédié par courriel si la demande est faite. Vous pouvez envoyer vos commentaires par courrier électronique à l'adresse courriel suivante : muni@saintelzear.net ou par courrier à la Municipalité à l'adresse postale suivante :

Municipalité Saint-Elzéar
148, chemin Principal
Saint-Elzéar (Québec)
G0C 2W0

QU'au cours de cette consultation écrite, la municipalité Saint-Elzéar pourra expliquer le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption ;

QUE ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;

Donné à Saint-Elzéar, ce 15 mars 2021


Marjolaine St-Pierre
Directrice générale